

## Panneau 24 : La Bastille

*Avant dernier panneau de notre parcours. Il reste encore à voir le panneau 25 situé en haut de la rue en face de l'ex-mairie du Fresne sur l'ancienne maison de l'explorateur Louis Gay.*

### **La bastille**

Le nom de « bastille », bien antérieur à 1789, est sans doute à rapprocher d'une bastille qui avait été édifiée en 1468 par les ducs de Bretagne soucieux de protéger les biens et territoires que leur contestait le Roi de France. Cette bastille sera détruite peu de temps après quand la France reprendra le contrôle de ce territoire.

### **La Maison de l'Audience**

Non loin de là, se situe ce qu'on appelle « La Maison de l'Audience », construite à la toute fin du XVIIe siècle, lieu où le seigneur de Montrelais rend ses décisions de justice. Les seigneurs bretons, et en particulier ceux de Montrelais, très sourcilleux de leurs prérogatives et du plein exercice de leurs droits seigneuriaux, ont exercé leurs droits de justice en cet endroit jusqu'à la Révolution.

Ces droits y sont exercés dès 1686 par Toussaint de Cornulier, marquis de Châteaufromont et seigneur de Montrelais, avant de passer en 1738 dans les mains de Marie Angélique de Cornulier, nouvelle marquise et titulaire de la seigneurie de Montrelais. A sa mort, elle en transmet la propriété à ses petits neveux. Ce qui explique qu'au XIXe siècle, les terres de Montrelais et cette Maison de l'Audience appartiennent au baron René de Saint Pern et à ses frères et sœurs, puis à leurs descendants Bertrand, ensuite Camille à la fin du siècle.

La Maison de l'Audience gardera même ce nom durant tout le XIXe siècle, c'est-à-dire bien après que les droits seigneuriaux ont été abolis par la Révolution. Elle est un peu l'équivalent côté breton, de ce que fut pour Ingrandes le Logis du Prévôt transformé ensuite en salle des audiences du tribunal de gabelle (*voir panneau 4*), avec cette particularité pour la Bretagne, que les justices seigneuriales s'y sont maintenues beaucoup plus tard, alors que côté Anjou, elles ont été rapidement supplantées par la justice royale.

A noter aussi l'existence d'une ruelle de l'Audience située un peu plus bas près de la Loire à l'ouest, ce qui montre qu'une autre maison de l'Audience existait à cet endroit préalablement à celle du XVIIe siècle dont on vient de parler, et qui fut remplacée par cette dernière, mieux adaptée.

### **La rue du Fresne, rue devenue commune autonome du Fresne sur Loire en 1904 et ses liens avec Montrelais**

Depuis la rue de la pierre de Bretagne à 500 mètres en amont (*voir panneau 16*), nous avons quitté l'Anjou et le Maine et Loire ; mais nous sommes toujours à Ingrandes « de Bretagne », cette fois en Montrelais, paroisse et baronne bretonne jusqu'en 1792.

Aux XVIe et XVIIe siècles, Montrelais est une cité prospère qui comprend, en plus de cette partie ouest d'Ingrandes, l'actuelle commune de la Chapelle Saint Sauveur, où l'on extrait du charbon\*. Son cœur de bourg (église, monastère, restes du château de l'Arzillais) est situé 3 kms en aval, le long de la « boire torse » : ce bras de Loire sinueux est grandement aménagé

par des travaux évoquant une véritable tentative de canalisation permettant le halage. Malheureusement, ces efforts de navigabilité n'empêchent pas l'ensablement, ce qui favorise le déplacement des négociants et mariniers dans ce quartier de la Bastille et rue du Fresne, dans le prolongement d'Ingrandes.

La rue du Fresne qui dépend de Montrelais devient alors autonome en 1904 et rattachée à la Loire-Inférieure (devenue Loire-Atlantique).

### **Les manoirs « bretons » et le parcours jusqu'à Montrelais**

En empruntant, au-delà de la voie ferrée, la route vers Montrelais, le promeneur longe l'ancien cours de la Loire qui a été dévié pour construire la voie de chemin de fer. Le fleuve, d'ailleurs, reprend toujours ses droits lors des crues, puisque la route qui mène à Montrelais est très vite et durablement submergée malgré les portes de fermeture situées sous la voie ferrée. A droite, hors d'atteinte des crues, on repère trois châteaux :

La Fresnaye construit en 1878 pour M. Nivelleau de la Brunière qui devient le premier maire de la commune autonome du Fresne.

Le Cassoir \*\* et le Haut Cassoir datant de la première partie du XVIIe siècle.

Beaubuisson, le plus ancien, sur des fondations du XIIe siècle et son ancien chai du XVIIe siècle, (propriété privée cachée derrière les frondaisons), à cheval entre Montrelais et Le Fresne.

\* Voir en bas à gauche sur la terrasse près de la Loire le mini chevalement portant des panneaux descriptifs de l'activité du charbon dans ce secteur géographique.

\*\* Il est reproduit ci-après une partie du texte d'une petite pancarte qui accompagne le manoir du Cassoir, situé en contrebas à droite à 500 mètres, à l'entrée de Montrelais :

« Le manoir du Cassoir a été édifié aux XVI et XVIIe siècles... Remarquez le mur de protection en bas de la propriété, établi en limite de crues dans l'alignement de l'ancien cours du fleuve.

La maison noble du Cassoir a servi de poste de garde et de base républicaine pendant les événements de 1793 marqués par le soulèvement vendéen, à proximité du passage forcé de la Loire, après la défaite de Cholet, de la grande armée catholique et royale à Saint Florent-le-Vieil et à Cul-de-Bœuf les 17 et 19 octobre. »

Ce « Manoir du Cassoir » fut le théâtre le 23 juillet 1795 du massacre d'une partie de la famille Gaudin, femme, fille, et domestique, par des chouans de l'armée royaliste.

La maison ancienne du Haut Cassoir, située à l'ouest de la route était appelée « La Vigerie », et peut être datée du XVIIe siècle avec ses pilastres de briques et ses ouvertures cintrées.

**Il restera à découvrir :** Montrelais, son église avec le très original vitrail du XVIe siècle classé monument historique et le « parcours de la Boire torse » qui s'étend jusqu'à Anetz. Ce parcours est ponctué de nombreuses petites pancartes de bois qui aident à découvrir faune, flore, ou curiosités historiques : belles promenades à pied ou à vélo en perspective !